



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

LEVÉE DU NIVEAU D'ALERTE 3 DU DISPOSITIF ORSEC « CANICULE »

Annecy, le jeudi 4 juillet 2019

Heure : 12h00

Expéditeur :

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

Téléphone : 04 50 33 60 00

Télécopie : 04 50 33 61 00

Courriel : pref-defense-protection-civile@haute-savoie.gouv.fr

Destinataires :

Pour action :

Services

ARS
CD – Gérontologie et PMIPS
DSDEN
DDCS
DDPP
DDT
DREAL
DIRECCTE-UT
SDIS
SAMU
DDSP
DREAL

SIAO (115)
Gendarmerie (CORG)
Conseil de l'ordre médecins
AASC
Météo France
Maires
Association des maires

Préfecture
Cabinet
BCI

Pour information :

- COGIC
- COZ Sud Est
- EMIZ
- Sous-Préfectures
- Standard préfecture
- Maison d'Arrêt Bonneville
- Pays voisin
- Département limitrophe

Objet : Levée du NIVEAU 3 des Dispositions Spécifiques ORSEC « CANICULE »

Le préfet de la Haute-Savoie, décide de lever les **Dispositions Spécifiques ORSEC « CANICULE »**, compte tenu de la baisse attendue des températures communiquées par les prévisions de Météo France.

**En conséquence, je vous informe de la levée du NIVEAU 3
des Dispositions Spécifiques ORSEC « CANICULE »
à compter de ce jour 12 h00 dans le département de la Haute-Savoie**

Cette levée entraîne pour chacun des services destinataires « pour action » la mise en oeuvre des mesures, notamment d'information des réseaux, prévues dans les dispositions spécifiques ORSEC « Canicule ».

Pour le préfet,
la directrice de cabinet

Aurélien LEBOURGEOIS

Nombre de pages y compris celle-ci : 1